

Mes coordonnées

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

L'Œuvre des Pupilles s'engage auprès de ses donateurs à ni vendre, ni louer, ni échanger leurs données personnelles.

Je soutiens l'ODP toute l'année

Soutien régulier par prélèvement automatique :

Oui, je vous apporte un soutien régulier tout au long de l'année :

Chaque mois : 5€ 10€ 15€

Autre montant :

Chaque trimestre : 10€ 30€ 50€

Autre montant :

Je remplis le mandat SEPA et joins un RIB à mon bulletin.

Je souhaite recevoir mon reçu fiscal par email.

Mail :@.....

Je souhaite recevoir la newsletter e-mail de l'ODP.

J'effectue un don par an pour l'ODP

Nouveauté

Don annuel par prélèvement automatique :

Chaque année, je fais un don de :

20€ 40€ 60€ 80€ 100€

Autre montant :

Je choisis le mois de l'année où je suis prélevé :

Je remplis le mandat SEPA et joins un RIB à mon bulletin.

Je souhaite recevoir une documentation sur l'association.

Je souhaite recevoir une information supplémentaire sur le legs, la donation et l'assurance-vie.

Merci pour votre générosité !

Œuvre des Pupilles Orphelins et Fonds
d'Entraide des Sapeurs-Pompiers de France
N° ICS : FR76ZZZ506852
32 rue Bréguet – 75011 Paris

Mandat de Prélèvement SEPA

Désignation du compte à débiter

IBAN :

IBAN – Numéro d'identification international du compte bancaire

BIC :

BIC : Code international d'identification de votre banque

Fait à :

Le :

Type de paiement

Paiement récurrent conformément à votre souhait.

Signature : 

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez l'Œuvre des Pupilles Orphelins et Fonds d'Entraide des Sapeurs-Pompiers de France à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de l'Œuvre des Pupilles Orphelins et Fonds d'Entraide des Sapeurs-Pompiers de France.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle.

Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Vos droits concernant le prélèvement sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

RGPD - Les informations recueillies dans ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par l'ODP. Elles sont destinées à l'ODP et aux tiers mandatés par l'ODP à des fins de gestion interne, pour répondre à votre demande ou faire appel à votre générosité. Elles sont conservées pendant la durée strictement nécessaire à la réalisation des finalités précitées. L'ODP s'engage à ne pas sortir les données en dehors de l'Union Européenne. Conformément à la loi "informatique et libertés" et à la réglementation européenne, vous pouvez vous opposer à l'utilisation de vos données à caractère personnel. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la CNIL. Vous bénéficiez d'un droit d'accès à vos données pour leur rectification, limitation, portabilité ou effacement, en contactant : Alban Migeot de Baran, chargé de collecte de fonds de l'Œuvre des Pupilles Orphelins et Fonds d'Entraide des Sapeurs-Pompiers de France – 32 rue Bréguet, 75011 PARIS – Tel. : 01.49.23.18.00.



Merci de votre soutien !